

Tout public

Public

Prérequis

Article R3120 – 7 du code des transports

Avoir la période probatoire du permis de conduire de la catégorie B expirée

Ne pas avoir commis de fraude à un examen du Transport Public Particulier de Personnes (T3P) dans les 5 ans avant la demande d'inscription

Ne pas avoir eu de retrait de la carte professionnelle du T3P dans les 10 ans qui précèdent la demande

Possibilité de valider un ou des blocs de compétence

Non

Équivalence passerelle

Admissibilité VTC valable 3 ans, possibilité de ne passer que les épreuves spécifiques F(T) et

G(T) et la conduite (Taxi)

Délai d'accès

L'organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information et se tient à la disposition des candidats du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Nos formations sont à priori accessibles à tous. Cependant en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous afin de discuter et au besoin adapter notre pédagogie et nos activités en fonction des situations de handicap qui pourraient se présenter.

Les inscriptions aux formations doivent intervenir au plus tard 10 jours avant la date de début de la session.

Durée

245 heures, 35 jours

Objectifs de la formation

Objectif général

Réussir l'examen de conducteur taxi en Gironde selon l'arrêté du 6 avril 2017 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034379046&categorieLien=id>

Objectifs pédagogiques

Connaître la réglementation du T3P

Connaître la gestion des entreprises
Connaître la sécurité routière

S'exprimer et comprendre un texte en français

S'exprimer et comprendre un texte en anglais

Connaître la réglementation locale et la géographie de la Gironde

Connaître la réglementation nationale de l'activité de conducteur de taxi ainsi que sur la gestion propre à cette activité

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques

- Partie théorique :
Présentiel en salle
- Partie pratique :
Présentiel

Intervenants

- Professionnels du domaine :
Chauffeur de taxi, Expert-comptable et Formatrice Anglais/Français avec une expérience pédagogique de plus de 4

ans.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de mises en situation, d'exercices et de tests d'évaluation hebdomadaires)
- Remise de supports pédagogiques (fiches de synthèse, cartes topographiques...)
- Conduite avec un véhicule conforme à la réglementation taxi



Modalités d'évaluation

Page 1 sur 2

- Tests hebdomadaires proches de l'examen final
- Examen blanc en fin de formation.

AVIVA FORMATION 14, Rue de Lormont Village 33 310 LORMONT ☎ 06.01.84.56.44
RCS Bordeaux SIRET 82342813100010 APE 8559 A SAS capital 2000 € TVA Intracommunautaire FR 52823428131
Déclaration d'activité n° 75 3310416 33 ce numéro ne vaut pas agrément de l'État
Organisme agréé pour la formation taxi par la Préfecture de la Gironde N°33-18-001

V.2 (01/01/2024)

Tarifs

- 2430 €

Organisme exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du code général des impôts.

Ce tarif comprend la préparation à la théorie, la préparation à la conduite et la location du véhicule pour un passage à l'examen pratique.

Possibilités de financement : Région Nouvelle-Aquitaine, Transition-Pro Nouvelle-Aquitaine, mon compte formation (CPF), Pôle Emploi, FAFCEA, OPCO...

Nombre de stagiaires minimum : 5



Lieux

- Théorie : Campus Atlantica, 24 avenue de Virecourt 33370 Artigues-près-Bordeaux
- Pratique : Bordeaux

Personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et nous pouvons adapter notre prestation en fonction de votre handicap grâce à notre réseau de partenaires.

Un référent handicap est à votre disposition (voir au bas de la fiche)



Indicateurs de résultats en 2023

Nombre de stagiaires accueillis :

31 Taux de réussite :

- **Partie théorique : 96.77 %** (30 sur 31 stagiaires reçus, sur 2 sessions)
- **Partie pratique : 96.66 %** (29 sur 30 stagiaires reçus sur 2 sessions)

Taux de recommandation des stagiaires ayant participé à la formation en 2023 :

100% Note globale donnée à la formation par les stagiaires en 2023 : **9.65 /10**

L'examen est organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde (détail des épreuves consultable sur notre site internet et sur le site de CMA nouvelle aquitaine : https://www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/Contenus-des-examens-et-dispenses-Taxi-et-Vtc-tout-ce-qu-il-faut-savoir_a320.html)

Suite de parcours et débouchés : voir présentation du métier sur notre site

Modalités d'accès/Contact

Contactez Antoine Iglésias ou Marie Montels par téléphone ou par mail pour une analyse de votre besoin.

Nous vous adresserons un devis ainsi que le programme détaillé pour votre demande de financement.

Vous recevrez également un dossier d'inscription à nous retourner dûment complété avec les pièces justificatives :

(copie recto/verso du permis de conduire, copie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité et l'attestation sur l'honneur)

Contacts administratifs et handicap

Antoine Iglésias

06 21 37 52 90

aviva.formation@laposte.net

Aurore Trocoli

aurore.aviva@gmail.com

Contact pédagogique

Marie Montels

06 01 84 56 44

avivaformation33@gmail.com

AVIVA FORMATION 14, Rue de Lormont Village 33 310 LORMONT ☎ 06.01.84.56.44
RCS Bordeaux SIRET 82342813100010 APE 8559 A SAS capital 2000 € TVA Intracommunautaire FR 52823428131
Déclaration d'activité n° 75 3310416 33 ce numéro ne vaut pas agrément de l'État
Organisme agréé pour la formation taxi par la Préfecture de la Gironde N°33-18-001

Page 2 sur 2

V.2 (01/01/2024)